



SAISINE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE (CCP)

Licenciement ou non renouvellement d'un Agent Contractuel de droit public investi d'un mandat syndical

Ce formulaire est à compléter et à retourner avec les pièces de saisine dans un seul fichier au format PDF à vos gestionnaires RH : **GRH1** : grh1@cdg16.fr **GRH2** : grh2@cdg16.fr **GRH 3** : grh3@cdg16.fr

COLLECTIVITÉ

Nom :

Adresse :

Personne en charge du dossier :

Téléphone :

Mail :

DOSSIER DE SAISINE

Préciser le dossier soumis pour avis :

- Licenciement d'un agents investi d'un mandat syndical / Licenciement d'un agent dans les 12 mois qui suivent la fin de son mandat syndical
- Licenciement d'un agent siégeant dans un organisme consultatif au sein duquel s'exerce la participation des agents contractuels territoriaux
- Licenciement d'un agent ayant bénéficié au cours des 12 mois précédents une autorisation d'absence prévue aux articles 16 et 17 du décret n° 85-397
- Licenciement d'un agent bénéficiant d'une décharge d'activité de service
- Non renouvellement du contrat d'un agent investi d'un mandat syndical

AGENT CONCERNE :

Nom : Prénom :

Date de naissance:/...../.....

Date de début, durée et motif du contrat :

.....

Grade et Fonctions:

.....

.....

Nombre d'heures hebdomadaires :/35h00

Niveau d'études ou de formation de l'agent :

.....

.....

Description des motifs justifiant la décision de licenciement :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Pièces transmises (1):

.....

.....

.....

.....

(1) Tout document peut être joint pour expliciter ces faits (courriers, rapports ...)

A, le

(Cachet de la collectivité/Prénom, nom, qualité et signature de l'Autorité Territoriale)

Observations de l'agent (le cas échéant)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date :

Signature de l'agent :

Les informations collectées sur ce formulaire sont destinées au Pôle Gestion des Ressources Humaines pour la saisine et l'information de la CCP. Elles sont conservées le temps de la période d'emploi de la personne. Conformément à la Loi Informatique et Libertés de 1978 modifiée et au Règlement Européen (RGPD2016/679), vous pouvez consulter le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Vous pouvez exercer votre droit d'accès en vous adressant au Délégué à la Protection des Données du CDG16 : dpo@cdg16.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.